



Coopérons dès l'École

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
MARNE

COOP'infos 51

SEPTEMBRE 2026

GESTION DE LA COOPERATIVE



Année Scolaire 2026/2027

Bulletin d'informations de l'Association Départementale
de l'Office Central de la Coopération à l'École Marne

OCCE 51 - 7 rue Gerbault - 51100 REIMS
E-mail : ad51@occe.coop - Tel : 09 50 71 21 30 / 06 51 66 97 74

Rentrée 2026

Chère collègue, cher collègue,

L'OCCE met en lumière l'importance d'**apprendre par le corps** pour favoriser la réussite de tous les élèves. En mobilisant le corps à travers le mouvement, la respiration, l'écoute et des pratiques artistiques fondées sur la coopération, les élèves s'investissent davantage et développent un rapport plus actif à leurs apprentissages. En vivant les savoirs à travers l'action et l'expérience, les élèves développent leur compréhension, leur mémorisation et leur capacité à s'engager. Cette approche contribue également à renforcer la confiance en soi, l'écoute des autres et le plaisir d'apprendre. Apprendre par le corps, c'est reconnaître que les savoirs se construisent autant par l'expérience sensible que par la réflexion, au service d'une école inclusive, coopérative et émancipatrice.

Bonne rentrée à chacune, chacun pour une année scolaire portée par l'esprit coopératif.

Christelle Ducroo - Counord, le mot de la présidente de l'OCCE Marne.

Descriptif précis des actions, affiliation, inscriptions aux activités et services sur le site ad51.occe.coop

L'OCCE51 à vos côtés pour l'École Dehors



L'OCCE51 accompagne les enseignant·es dans la mise en œuvre de cette pratique à travers un parcours comprenant trois temps de formation répartis sur l'année scolaire, la conception et la mise à disposition de ressources pédagogiques, ainsi que l'organisation de temps d'échanges de pratiques. Cet accompagnement vise à faciliter l'installation durable de l'École Dehors et à fournir les moyens nécessaires à son déploiement.



OCCE 51 - 2026/2027

Bulletin d'informations OCCE (en image ci-contre)

Disponible lors de la réunion de prérentrée ou à l'inspection de circonscription et en ligne sur le site OCCE.

La coopérative scolaire OCCE expliquée aux parents

- Pourquoi adhérer à l'OCCE ?

- A quoi sert la coopérative ?

Sur notre site, retrouvez la [lettre aux parents](#) qui répondra en grande partie à ces questions.

Le guide du mandataire

Droits et devoirs - légal/illégal -
responsabilités ...

Toutes les informations sur le site OCCE
(gestion de la coopérative).

FORMATION à la GESTION de la COOPERATIVE

- ⇒ **En présence à REIMS le 23/09**
- ⇒ **En visio le 07/10 ou le 14/10**
- De 09h00 à 12h00**

Chantal Mugnier, José Mathieu et/ou Hélène Breuil-Drouet vous accueilleront.

Pour vous inscrire merci de remplir le [Formulaire d'inscription](#).

7 rue Gerbault - 51100 REIMS

Tél. : 09 50 71 21 30 / 06 51 66 97 74

[Site Internet](#)



Le CRF/CRA 2025-2026
Le Compte Rendu Financier
et le Compte Rendu d'Activités 6
avant le 30/09/2026

- ♦ Vous faites la comptabilité sur Retkoop
 - ⇒ Après avoir vérifier le solde de la banque au 31/08.
 - ⇒ Après avoir clôturer le cahier de comptabilité.
 - ⇒ Retourner par mail ou courrier à l'OCCE le quitus ou compte rendu papier dûment signé par le mandataire et les vérificateurs.
 - ⇒ Joindre les justificatifs des subventions reçues par les collectivités territoriales.
- ♦ Vous ne faites pas la comptabilité sur Retkoop
 - ⇒ Saisir votre bilan sur l'espace Retkoop www.retkoop.occe.coop

Votre identifiant
051-N°adhérentOCCE
Votre mot de passe (sauf si changé)
051-N°adhérentOCCE
 - ⇒ Retourner par mail ou courrier à l'OCCE le quitus (compte rendu papier) dûment signé par le mandataire et les vérificateurs.
 - ⇒ Joindre les justificatifs des subventions reçues par les collectivités territoriales. (une copie du relevé de banque suffit).

L'ADHESION OCCE 26-27

À faire d'ici au 13/12/26

en ligne sur l'espace RETKOOP

Votre identifiant
051-N°adhérentOCCE
Votre mot de passe
051-N°adhérentOCCE
(sauf si modifié)

L'OCCE 51 prélèvera directement le montant de l'adhésion 26-27 sur le compte bancaire.

Une fois l'adhésion saisie sur Retkoop, il suffira de cliquer sur « je m'engage à être mandataire »

Changement de mandataire / signataires

Sur Retkoop, imprimer le formulaire changement de mandataire, le signer et le retourner à l'OCCE.

⇒ Pièces à joindre : copie de la carte d'identité recto verso pour les nouveaux et justificatif de domicile uniquement pour le nouveau mandataire.

Nous vous conseillons vivement de faire votre comptabilité sur Retkoop, le cahier de comptabilité remplaçant le tableur excel et le cahier papier.

Plus d'infos sur le site OCCE 51



Le contrat d'assurance OCCE/MAE/MAIF



Concernant l'assurance, les informations sont disponibles sur notre site rubrique gestion de la coopérative -> [assurance](#)

Certificat : disponible sur le [site retkoop](#)

Pour une attestation spécifique (locations de salle, prêt de matériel), faire une demande par mail à l'OCCE 51.

